LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants particuliers)

CYCLISME

Au Vélodrome lillois. — Superbe réunion dimanche, pour les courses vélocipédiques; voici les résultats :

Amateurs, 1200 mètres : 1er Pouillard, 2e Bauduin, 3e Jean, 4e Rognier.

Course régionale bicyclette : 1er, Rathiai; 2e, Cintray; 3e, Mille.

Motocyclettes : 20 kilomètres. 1er, Lefebvre; 2e Gaste; 3e Sylvère Aceau.

Amateurs, 10 kilomètres. — 1 Pouillare, 2 Rognier, 3 Jean.

Match Meyer-Jacquelin-Tommasselli : 1er Meyer, 2e Jacquelin, 3e Tommasselli.

Les 24 heures à Paris. — C'est samedi soir, à six heures, qu'a été donné, au Vélodrome du Parc des Princes, le départ de la course de 24 heures avec et sans entraîneurs.

Cette épreuve a réuni 27 partants :

1 Chevalier, 2 A. Garin, 3 Muller, 4 Leyhol, 5 Wattelier, 6 Bertin, 7 Fourneaux, 8 Miller, 9 Duval, 10 Delyon, 11 Calmettes, 12 Capelle, 13 Potel, 14 Fischer, 15 Lelieux, 16 Reynal, 17 Nicolopoulo, 18 Rainel 19 Frédéric, 20 Nawn, 21 Thé, 22 Buechel, 23 Bouagendre, 24 Chevalier, 25 Bettuop, 26 Hombergs, 27 Kalnoff.

Au coup de pistolet de la première heure 36 kil. 400 m. ont été couverts par Fischer, suivi roue dans roue par tout tout un peloton comprenant entre autres Miller, The, Wattelier.

Voici l'ordre des arrivées : Garin, 684 kil. 500 m.; Muller, 682 150 : Wattelier, 681 ; Fischer, 674 : Miller, 672 333 : Bertin, 667 : Raynal, 661 : Fourcaux, 660 : Rigollet, 656 : Chevallier, 622.

SPORT PÉDESTRE

Championnats du Nord. — Racing-Club Roubaisien. — *Courses à pied. — Journée du 4 juin 1899.* — C'est devant une assistance nombreuse et par un temps à souhait que se sont terminés dimanche les championnats du Nord de courses à pied et d'athlétisme sur le terrain de la rue de Beaumont, au Racing Club Roubaisien.

La fête a été on ne peut plus intéressante et les luttes ont été des plus palpitantes.

La présidence a été offerte à M. le docteur Richard, président du Comité régional du Nord.

Remarqué dans l'assistance : MM. Bellette, président de l'U. S. T., Favier, secrétaire de l'U.C.L., et les membres fondateurs du R.C.R.

A quatre heures, tous les coureurs ont répondu à l'appel du starter.

Voici le résultat des courses :

I. Lancement du disque. — Serépel, Bonte (R. C. R.), Wuillaume (L. C. L.) Après plusieurs essais des concurrents, Serepel a fait le meilleur jet 25 m. 70, Bonte 23,90, Wuillaume 24 m. 60. Serépel fait un nouvel essai pour établir le record régional et parvient à faire 27 m. 60. (Record de France 34 m. 77.)

II. 1500 mètres plat. — Partants : Kaltenbach, Maurice Dubrulle, Lefebvre (R.C.R.), Breteau (L.C.L.). La course est menée successivement par Dubrulle, Lefebvre et Haltenbach qui, aux 800 mètres, tient la tête pour la conserver jusqu'au bout et arrive au poteau d'arrivée avec 30 mètres d'avance sur Dubrulle second. Breteau est troisième à 150 mètres, Lefebvre a abandonné. Temps 4'32" 4/5.

III. Saut en hauteur. — Albert Wades, M. Welcomme, Dansette R. C. R. Albert Wades ayant fait le meilleur saut est déclaré vainqueur 1 m. 55; M. Welcomme second, 1 m. 50.

IV. 100 mètres plat final. — Malfait U. S. T., Petit, Bellon R. C. R. Malfait a une fois de plus confirmé qu'il était l'homme des 100 mètres, son enlevage est superbe et mérite des éloges; 2e Petit à 1 m. 50. Temps 11 s. 3/5.

V. Saut à la perche : Dujardin et Cunin (R.C.R.) Après plusieurs essais Dujardin a réussi à sauter 2 m. 75, Cunin, 2 m. 65.

Remarqué le saut élégant de Dujardin et qui a fait l'admiration du public.

VI. 400 mètres plat : Léon Dubly, Hargraeve (R.C.R.), Steenne (U. S. T.), Breteau, Billy, Favier (L.C.L.).

Le train est très durement mené par Favier qui réussit à lâcher Steenne et Billy, Hargraeve aux 200 mètres semble prendre le meilleur. Léon Dubly de son côté se contente de suivre et aux 300 mètres Favier est lâché et épuisé : alors s'engage la lutte finale entre Hargraeve et Léon Dubly, celui-ci dans les derniers 70 mètres règle Hargraeve, et en quelques foulées a course gagnée ; il arrive au poteau avec 5 mètres d'avance. Cette course a intéressé beaucoup les spectateurs. Temps : 57 s. 3/5.

A l'issue des courses Heyndrickx de l'U. C. L. fait un essai de record pour les 110 mètres haies. Il est parvenu à égaler le temps du record de France en faisant sa course en 17 secondes.

Après la réunion, M. le docteur Richard en quelques paroles, remercie le « Racing Club Roubaisien » de la gracieuseté qu'il a eue de bien vouloir mettre à la disposition du comité régional du Nord son terrain et invite toutes les personnes présentes à faire pratiquer les sports par leurs enfants.

Il remercie aussi les nouveaux champions des courses qu'ils ont bien soutenues et leur souhaite pour l'an prochain non pas de bien faire comme ils ont fait cette année mais de se surpasser en faisant très bien.

La réunion s'est terminée par des hourras poussés en l'honneur des clubs présents.

Nous donnerons demain le classement général des deux journées et les noms des champions.

LA MANIFESTATION

POUR LE

RÉTABLISSEMENT DES PROCESSIONS

A ROUBAIX

En ville. — Les drapeaux. — La réunion de l'Hippodrome. — Discours de MM. Stéphane Wibaux et Eugène Duthoit. — L'ordre du jour. — Le cortège. — Provocations anarchistes. La bénédiction à Notre-Dame et à Saint-Martin.

Pour la cinquième fois a eu lieu dimanche, à Roubaix, la manifestation pour le rétablissement des processions.

Jamais, croyons-nous, la population ne s'y est associée d'une façon aussi complète et aussi imposante.

Les couleurs nationales, les oriflammes et les bannières flottant aux fenêtres d'un grand nombre de maisons donnaient aux rues et aux places publiques l'agréable aspect des jours de fête.

La réunion de l'Hippodrome

Comme les années précédentes, avant la formation du cortège, une conférence a réuni dans la vaste salle de l'Hippodrome, une partie des manifestants.

Quand la séance est ouverte à onze heures et demie, le Grand Théâtre est absolument bondé.

Dans l'auditoire toutes les classes sont représentées et le spectacle que présentent ces milliers d'hommes de conditions différentes fraternisant au milieu d'un enthousiasme extraordinaire est bien fait pour édifier et réconforter.

Au moment où les membres du comité font leur entrée sur la scène, une magnifique ovation leur est faite.

A côté de M. Stéphane Wibaux, président, nous remarquons MM. l'abbé Declerck, Buffidet, Delemasure, Delhommes, Alphonse Wibaux, Boyaval, Diligent, etc.

La fanfare *La Liberté*, que l'on retrouve chaque fois qu'il s'agit de prêter un précieux concours aux œuvres catholiques, joue la *Marseillaise* aux applaudissements répétés de toute la salle qui écoute debout l'air national.

Puis M. Stéphane Wibaux, déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

Discours de M. Stéphane Wibaux

« Avant de donner la parole à l'orateur permettez-moi, Messieurs, de vous remercier d'avoir répondu si nombreux à notre appel. Vous avez compris que votre présence à cette réunion était une protestation et une revendication.

» Une protestation : contre l'arbitraire administratif qui accorde la libre circulation à toutes les licences et qui l'interdit aux manifestations les plus pacifiques et les plus respectables. (Vifs applaudissements).

» Une revendication : Oui, la revendication de la liberté sacrée de manifester notre foi au grand jour. — Ah ! il est temps, Messieurs, que nous nous unissions pour défendre nos libertés si nous ne voulons pas nous les voir confisquer les unes après les autres. — On nous en a promis beaucoup et on nous en promet encore.

» A l'heure qu'il est *on nous en prépare une; la liberté* d'association, mais d'après le projet actuellement à l'étude au Conseil d'Etat et qui sera peut-être demain celui du gouvernement, c'est une liberté à la manière de celle offerte par le cuisinier de la fable à l'oiseau qu'il se prépare à tuer, celle de choisir la sauce à laquelle il voudrait être mangé. (Applaudissements.)

» Voilà le langage qu'on tient aux associations religieuses. *Avec elles, nous répondrons, nous catholiques, nous ne voulons pas être mangés.* (Bravos prolongés). Mais pour tenir *efficacement* un pareil langage, il faut que nous soyons unis et que d'une seule voix nous crions aux francs-maçons : Halte là ! on ne passe plus. (Applaudissements).

Sachons bien, Messieurs, que nous devons nous compter à toute occasion si nous voulons qu'on compte avec nous.

» Sachons bien que nos adversaires avanceront d'autant plus que nous reculerons, mais qu'ils reculeront si nous osons avancer. (Applaudissements.)

» Jusqu'ici la municipalité socialiste qui persiste à administrer la ville de Roubaix, malgré les manifestations si éclatantes du corps électoral, a répondu à nos revendications en *faveur du rétablissement des processions que ceux qui le de*mandent ne représentent pas la majorité. On peut en conclure que si on leur prouvait que si nous sommes la majorité elle accéderait à nos vœux. Il y a un moyen tout trouvé de nous mettre d'accord : C'est le Référendum. Ils ne peuvent pas nous le refuser sans donner une preuve de leur mauvaise foi. Aussi nous vous présenterons un ordre du jour en ce sens à la fin de la séance. (Applaudissements.)

» *Il est temps que je mette un terme à votre légitime im*patience en cédant la parole à l'orateur qui a bien voulu nous apporter le concours de son éloquence.

» Il me semble superflu, Messieurs, de vous le présenter. M. Eugène Duthoit est non seulement un compatriote, c'est un ami, c'est un de vos fils qui combat parmi vous le bon combat et que vous avez déjà applaudi en maintes circonstances. (Vifs applaudissements).

» Son dévouement toujours prêt à toutes les bonnes causes le désignait tout naturellement comme orateur pour la défense de la liberté religieuse.

» Je le remercie au nom de toute l'assemblée d'avoir accepté votre invitation et je lui cède la parole. »

Les bravos répétés couvrent les dernières paroles de l'orateur, quand M. Eugène Duthoit se lève pour prendre la parole les applaudissements éclatent formidables et pendant plusieurs minutes l'ovation continue.

Discours de M. Eugène Duthoit

Dieu protège Roubaix

« Voici la cinquième fois que les catholiques de Roubaix vont rendre à Dieu, présent dans l'Eucharistie, un solennel *hommage.*

» Il est d'autant plus nécessaire de renouveler cette virile manifestation, que le Maître des nations et des cités, auquel s'adresse l'acte de fidélité que vous allez accomplir, a marqué par des signes plus sensibles que cet hommage lui était agréable, et qu'il en tiendrait compte à notre grande famille roubaisienne.

» Sans parler de l'honneur qui a rejailli sur notre cité, des éloges qui vous ont été décernés par la presse et par l'opinion catholique du monde entier, à l'occasion des manifestations précédentes organisées à pareil jour, je me contenterai de rappeler à quel point Dieu a daigné bénir vos efforts dans la vie publique et préparer par une suite non interrompue de succès presque inespérés le jour où l'union de tous les bons citoyens, sans distinction de partis, aura à choisir de faire régner parmi vous la Justice et la liberté. (Applaudissements.)

» Et si je passe du domaine de la politique à celui des affaires, là encore je pourrai constater que la Providence nous a aidés, tandis que la crise économique atteignait d'autres cités, et les faisait descendre d'un ou de plusieurs degrés, au point de vue de la productivité du travail et des échanges, notre ville n'a-t-elle pas gardé, malgré des difficultés momentanées, sa place prépondérante dans l'industrie? (Applaudissements.)

» Que votre activité et vos habitudes laborieuses aient puissamment contribué à vous garder cette prospérité matérielle qui vous fait honneur, je le veux bien. Mais je ferais injure à des chrétiens, en leur dénouirant que la grâce de Dieu *y a été pour quelque chose*, car vous êtes tous convaincus que rien de grand ne s'opère en ce monde sans la coopération de la Providence et du travail humain. (Bravos prolongés.)

» La reconnaissance envers le dispensateur de tout bien honore les âmes et les élève. Voilà pourquoi vous êtes venus nombreux dans cette enceinte, que vous avez choisie comme lieu de ralliement pour la manifestation imposante qui se déroulera dans quelques instants *dans les rues de la cité.* Vous avez pensé que votre persévérance attirerait les faveurs du Ciel, non seulement sur cette cité où nous apercevons déjà l'aurore d'une ère d'affranchissement et de réconciliation entre les citoyens, mais sur la patrie française tout entière : cette patrie si aimée, qui ne manque pas de bonnes raisons, au milieu des épreuves qui l'accablent pour se rapprocher de Dieu.

» L'acte que vous allez accomplir emprunte à la foi religieuse la plus sincère et au patriotisme le plus pur sa grandeur et sa vraie signification. (Tonnerre d'applaudissements). Cris : Vive la France.

Nécessité des prières civiques : elles ne violent pas la vraie liberté

» C'est la foi, d'accord avec la raison, qui nous atteste, que l'homme étant destiné par toutes les aspirations de son être et tous les besoins de sa nature, à vivre en société, a des devoirs envers Dieu, non seulement comme individu, mais comme membre du corps social.

» Si la prière a sa place marquée sur foyer domestique et dans les temples, il faut aussi, qu'à certains jours, elle retentisse sur le forum. En vain objecterait-on que l'accomplissement d'actes religieux au grand jour, dans les rues et sur les places publiques qui appartiennent à tous les citoyens, constitue une atteinte à la liberté de ceux qui ne partagent pas nos croyances.

» L'objection n'aurait de valeur que si nous voulions obliger les autres à s'associer à notre prière et si nous recourions à la force, pour les amener à se prosterner devant notre Dieu. Mais la contrainte n'est pas notre fait.

» Nous sommes assez tolérants pour les manifestations quelles qu'elles soient, qui n'ont rien de contraire à l'ordre et aux bonnes mœurs pour réclamer en notre faveur une tolérance aussi large, et, au besoin, une égale protection (Applaudissements.)

La tolérance est conforme aux traditions de notre droit public

» Il est donc possible d'affirmer sa foi, comme vous allez le faire tout à l'heure sans méconnaître les exigences de la vraie liberté. Permettez-moi d'ajouter que vous ne vous mettrez pas non plus en contradiction avec les traditions de notre droit public national.

» Le gouvernement de la République, disait le préambule du Concordat, reconnaît que la religion catholique est la *religion de la grande majorité du peuple français.*

» Et par une conséquence logique l'article 1er de cet acte mémorable qui règle aujourd'hui encore les rapports de l'Eglise et de l'Etat, stipulait que « la religion catholique sera librement exercée en France, son culte sera public. » C'est *également en vertu d'une prescription du Concordat*, respectée par tous les régimes postérieurs que retentit de nos jours encore, dans toutes les églises de France, à l'issue de la messe paroissiale du dimanche, une prière pour l'Etat.

» Et si du Concordat de 1801 nous passons à la Constitution républicaine de 1848, nous constatons que là encore le législateur s'est montré respectueux du culte public et des devoirs envers le Tout-Puissant. Cette Constitution, promulguée, suivant l'expression même de ses rédacteurs, « en présence de Dieu et au nom du peuple français », ordonne dans son article 7 que « chacun professe librement sa religion et reçoit de l'Etat, pour l'exercice de son culte, une égale protection » ; elle proclame également que « la République française *reconnaît* des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives ». (Applaudissements.)

» Enfin, les rédacteurs des lois constitutionnelles de 1875 qui nous régissent actuellement, se sont montrés fidèles à cette tradition spiritualiste, lorsqu'ils ont ordonné, dans l'article qui fixe l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, que « le dimanche qui suivra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans les églises et dans les temples pour appeler son secours sur les travaux des assemblées. » Il est vrai qu'une loi de révision votée en 1884 a effacé de notre constitution le paragraphe qui ordonnait ces prières publiques.

» Mais la pensée du législateur de 1875 n'en reste pas *moins nette, et achève de démontrer que dans la France mo*derne, aucun régime n'a entendu proscrire l'expression publique de la foi. (Bravos).

La tolérance est conforme aux traditions des pays libres

« Ne serait-il pas humiliant pour nous qu'il en fût autrement ? Car dans d'autres pays, réputés à bon droit pour les plus civilisés et les plus libéraux, l'idée religieuse peut non seulement s'affirmer publiquement, mais se trouve associée aux actes politiques accomplis au service du peuple ou par lui.

» Dans sa déclaration d'indépendance, le peuple des Etats-Unis d'Amérique « a pris le Juge suprême à témoin de la droiture de ses intentions » ; et, pour le succès de son entreprise « il s'est placé avec confiance sous la protection de la Providence divine ». (Applaudissements.)

» Quatre vingt-dix ans plus tard, émancipé et grandi, mais menacé de se dissoudre par la guerre fratricide de sécession, le même peuple reconnaissait par la bouche du président Lincoln, dans le fléau qui le frappait un châtiment infligé par la Providence au crime national : de l'esclavage.

» De nos jours encore, quand un nouveau Président prend possession de la première magistrature de la République, à quelque parti qu'il appartienne, républicain ou démocrate, il ne manque jamais de rendre à Dieu un hommage public. Le Président Cleveland s'est fait apporter dans cette solennelle circonstance, la Bible que sa mère lui avait donnée quarante ans auparavant, et c'est en posant la main sur le livre sacré, qu'il a juré fidélité à la Constitution. (Applaudissements.)

» Enfin, chaque année, à l'anniversaire du débarquement des premiers colons de la Nouvelle Angleterre, le président *de la République ordonne qu'une journée soit consacrée à de* solennes actions de grâces. Il invite tous les citoyens à remercier Dieu, « pour les bienfaits de sa Providence pour la paix dans laquelle il leur a permis de les goûter, pour la conservation des libertés civiles et religieuses que sa sagesse a inspirées à leurs pères d'établir et qu'elle a donné la force de maintenir. » (1) (Applaudissements).

» Voilà bien l'alliance de la foi la plus vive et du patriotisme le plus ardent. Ce que les fils de la libre et républicaine Amérique font sous l'impulsion du pouvoir, ne l'accomplirez-vous pas spontanément, sous l'inspiration de nos croyances et de votre ferveur patriotique, sous la protection du droit commun. (Vifs applaudissements.)

» Ne voulez-vous pas *rendre au dispensateur de tout bien* un solennel hommage, pour le remercier des faveurs que vous avez reçues, et confier à sa protection les destinées si chères de notre France ? (Bravos prolongés).

Le respect humain n'est plus de notre temps

« *Ce n'est point parmi vous, Roubaisiens*, qu'on rencontre de ces catholiques dont on aurait pu dire, à certaines époques, que les ennemis du culte public, c'étaient eux-mêmes, et non point la liberté ; eux-mêmes, ou plutôt leur respect humain, ce fruit empoisonné de l'erreur janséniste et de l'ironie voltairienne.

» Ne lisons-nous pas dans Montalembert que, vers 1825, « la rencontre dans une église d'un de ces jeunes gens des écoles, d'un de ces hommes du peuple qui aujourd'hui remplissent nos temples, produisait presque autant de surprise et de curiosité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient ? »

Que dirait Montalembert s'il avait pu voir il y a quelques semaines cette multitude d'hommes qui, réunis à Lourdes, élevait jusqu'au ciel une prière frémissante sortie de soixante mille poitrines ? Et avec quel enthousiasme n'acclamerait-il pas l'acte de foi dont vous allez vous mêmes, Roubaisiens, *renouveler l'exemple devant la France et devant l'Eglise ?* (Applaudissements).

La franchise des convictions est une des marques de l'esprit français

« Ce n'est pas en un jour que s'est accompli cette surprenante évolution, *ce n'est pas sans efforts que la foi qui se* combat a fait place à la foi qui s'affirme publiquement selon les véritables traditions de franchise, de hardiesse et d'absolue loyauté du peuple français. Saluons ceux qui ont été les artisans de cette grande œuvre.

» Ozanam et ses amis, qui, au lendemain de la tourmente de 1830, affirmaient en pleine Sorbonne, parmi les étudiants de Paris, leurs convictions catholiques, fondaient les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et provoquaient l'institution des conférences de Notre-Dame; Montalembert et cette élite de parlementaires illustres qui, vers la même époque, préparaient avec la liberté de l'enseignement, des générations de chrétiens sans peur et sans reproche; et plus tard, vers 1860, *ces soldats du Pape, sortis des plus nobles et des plus pures* familles de France, de la vôtre, M. le président. (Bravos prolongés) qui allaient à l'appel du Souverain Pontife, verser leur sang pour son indépendance. Et comment oublier l'explosion de foi, qui, pendant et après le sombre hiver de 1870-71 portait en masse le peuple français vers les églises, et suscitait d'admirables élans de foi et de prière.

» Les hommes de ma génération, nés dans les temps qui ont immédiatement précédé ou suivi l'année terrible, gardent parmi les impressions les plus lointaines de leur enfance le souvenir des actes publics de réparation par lesquels la France éprouvée s'efforçait de conjurer la miséricorde divine et de retremper son courage. (Applaudissements.)

Il faut prier pour la Patrie

» Trente ans seront bientôt écoulés depuis ces jours de grande calamité. La France a retrouvé sa place dans le monde; elle a conquis une alliance illustre (Cris : vive la Russie)! et, dans le partage des nouveaux continents, elle a tenu, grâce à l'héroïsme de ses soldats, le rôle que lui indiquaient ses traditions et ses plus grands intérêts. (Vifs applaudissements ; cris : vive Marchand!)

» Mais la sécurité extérieure ne suffit pas à une grande nation, il faut qu'au dedans ses fils soient unis par une même pensée et un idéal commun.

» Or, sans vouloir entrer dans le domaine glissant de la politique, nous devons constater que l'idée de patrie qui constitue par excellence cet idéal commun à toutes ces âmes françaises, est répudiée par quelques-unes ; que l'armée de la patrie, dont nos ennemis du dehors avaient pu dire naguère, non sans envie, qu'il n'était pas au monde d'armée qui fût plus aimée, n'échappe pas aux controverses violentes des partis ; qu'enfin, sous des noms divers, certaines doctrines propagées dans ce pays, constituent, s'il faut en croire des observateurs aussi impartiaux que M. Brunetière « des ennemis de l'âme française. » (Applaudissements.)

» Loin de moi la pensée de prononcer ici une seule parole de découragement, de désespérance ou de désunion. Je suis de ceux qui pensent qu'il y a assez de ressort et d'énergie virile dans l'âme de la nation française, pour que ce noble peuple se sauve par lui-même, avec le secours de Dieu, sans payer de ses libertés, au profit d'un pouvoir personnel, la rançon de sa sécurité. (Bravos prolongés.)

» *Mais n'oublions jamais que la vigueur morale, qui rend* les peuples fiers et les préserve de la dictature, est fille de la prière, et qu'une nation qui croit en Dieu est bien près d'être invincible. (Applaudissements.)

» C'est pourquoi, Roubaisiens, mes chers amis, vous allez vous *répandre pacifiquement* et sans aucune provocation, avec la gravité et le sang-froid qui conviennent à un acte religieux, dans les rues de votre chère cité. Vous affirmerez devant les jeunes générations, qui verront défiler votre cortège, vos croyances immortelles ! Vous attesterez devant les travailleurs que vous avez foi dans la Justice de ce Christ, qui va vous bénir ! (Tonnerre d'applaudissements).

Les paroles éloquentes de M. Eugène Duthoit ont littéralement électrisé l'auditoire qui manifeste son enthousiasme par des acclamations et des applaudissements. Quand le silence est rétabli, M. Wibaux remercie, en termes chaleureux, le conférencier, puis donne lecture de l'ordre du jour suivant qui est voté à mains levées :

ORDRE DU JOUR

« Les catholiques de Roubaix, assemblés en réunion privée à l'Hippodrome, le dimanche 4 juin,

» Considérant que l'interdiction des processions est contraire au principe de liberté qui domine les institutions de la France, qu'elle est une atteinte à l'exercice public du culte catholique, qu'elle est la cause d'un préjudice pour le commerce local :

» Considérant en outre que la pétition couverte de 25,0 0 signatures, remise, en 1897, à l'autorité municipale, est restée sans réponse et n'a même fait l'objet d'aucune délibération ;

» Considérant qu'en 1898, malgré la promesse formelle faite à nos délégués par M. le maire, le Conseil municipal n'a pas même été consulté sur la question du rétablissement des processions :

» Demandent à l'administration municipale de consulter sur cette question le corps électoral par la voie du referendum,

» Et décident de manifester immédiatement leur foi chrétienne en parcourant l'itinéraire ancien de la procession de la Fête-Dieu ».

La séance est levée ensuite aux cris répétés de : Vive Jésus-Christ ! Vive la France! et pendant que la fanfare *La Liberté* exécute un morceau entraînant.

La sortie s'effectue dans un grande ordre.

LE CORTÈGE

Au fur et à mesure que les manifestants sortent de l'Hippodrome le cortège se forme, boulevard Gambetta.

En tête, marche le vaillant porte-drapeau, M. Alphonse Vandenhende, qui, depuis cinq années, a toujours réclamé ce poste d'honneur.

Puis viennent des clairons et des tambours et un cartel bleu portant cette inscription : *Liberté pour Jésus-Christ.*

Les manifestants suivent en foule énorme qui s'accroît sans cesse et qu'il est impossible d'évaluer.

Nous notons au passage plusieurs groupes avec leur drapeau : Le Comité Justice-Egalité ; la Fanfare catholique « La Liberté »; les Chevaliers de la Croix.

Le cortège semble interminable et s'avance en ordre parfait le long du boulevard Gambetta. Il traverse ensuite la place de la Liberté pour suivre l'itinéraire suivant : Grande Rue, rue du Collège, place de la Fosse-aux-Chênes, rue des Lignes, place Notre-Dame, rue du Pays, rue Nain, rue de l'Hospice, rue de la Gare et Grande-Place.

Sur le parcours, la population donne aux manifestants des marques ininterrompues de sympathie. Les acclamations, les applaudissements, retentissent à chaque pas. Le cortège est accueilli partout avec respect et souvent avec enthousiasme.

Il n'y aurait pas eu de note discordante si quelques individus, aux opinions très avancées, n'avaient voulu organiser une contre-manifestation. Dirigée par l'anarchiste Sauvage, la bande en question avait l'intention visible de provoquer, si non des troubles, du moins un scandale. Grâce au sang-froid, au calme et à la dignité des manifestants, les perturbateurs en ont été pour leurs frais.

Cependant, depuis le départ du cortège jusqu'à l'arrivée place Notre-Dame, ceux-ci ont pu, sous l'œil de la police, se livrer à toutes sortes d'actes qui, tous, étaient des provocations directes aux catholiques roubaisiens et dont un seul suffisait pour nécessiter l'intervention des gardiens de l'ordre public.

Un commencement de bagarre a signalé le passage du cortège dans la Grande-Rue.

Nous le répétons, si de semblables scènes ne se sont pas renouvelées sur le parcours, c'est uniquement à l'attitude admirable des manifestants qu'on le doit. Ceux-ci, méprisant les coups de sifflet, les chants révolutionnaires, et les cris plus ou moins convenables, poussés par une dizaine d'individus, toujours les mêmes, ont continué leur chemin en chantant des cantiques et des refrains religieux populaires.

A LA PLACE NOTRE-DAME

Les contre-manifestants, confiant dans l'indécision de la police, espéraient pouvoir se grouper, près du parvis de l'église Notre-Dame, et causer ainsi un scandale tout à leur aise. Mais leur attitude, par trop révoltante, souleva une telle réprobation parmi la foule des ouvriers massée sur la place, que, cette fois, les agents reçurent des ordres et refoulèrent les anarchistes et les révolutionnaires en dehors de la place.

Le cortège arriva en face de l'église, à une heure et les manifestants défilèrent devant le portail, d'où la bénédiction du T. S. Sacrement leur fut donnée, au milieu des acclamations enthousiastes, et au son de la musique. Le spectacle était véritablement imposant.

A LA GRANDE-PLACE

Quelques instants après le cortège débouchait sur la Grande-Place.

Tandis qu'une partie passant devant l'Hôtel de Ville, venait prendre place à gauche du rondpoint, l'autre partie du cortège, *continuant sa route, arrivait en face du* portail de l'église St-Martin.

Arrestation de deux anarchistes

C'est à ce moment que deux des contre-manifestants, les compagnons Sauvage et Equinet, ayant lassé, sans doute, la patience, bien grande cependant, des agents, furent arrêtés près du kiosque des tramways, et conduits au poste. Les deux anarchistes ont été relaxés dans l'après-midi.

La bénédiction

Quand M. le chanoine Berteaux, curé-doyen de Saint-Martin, paraît sous le portail, tout grand ouvert, portant dans les mains le Saint-Sacrement, la Place est noire de monde. Une immense acclamation retentit : Vive Jésus-Christ! Des applaudissements éclatent. Tout le monde se découvre. Un grand nombre de personnes s'agenouillent et la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée lentement à la foule recueillie.

Puis le prêtre se retire, les portes de l'église se referment et les manifestants se dispersent en bon ordre, en poussant encore quelques acclamations enthousiastes.

Nous devons noter encore quelques altercations, quelques bousculades qui se sont produites alors, toujours provoquées par les mêmes individus que nous signalions en commençant.

TITRES EN DEPOT

Le Crédit Lyonnais possède dans les sous-sols de son Hôtel, 17, rue de la Gare, à Roubaix, une installation toute spéciale, à l'**abri du vol et de l'incendie**, pour la **garde des titres**, dont il détache les coupons, en porte le montant à un compte spécial, que le client peut toucher à son gré selon ses besoins.

Il s'occupe en outre de la **vérification des tirages**. (Toutefois sans aucune garantie.)

Les titres peuvent être déposés ou retirés à tout moment de la journée de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures du soir.

3—33060 44375

60 ANNÉES DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS

(Le seul Alcool de Menthe véritable)

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU

Dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac, les Indigestions, la Dysenterie, la Cholérine.

EXCELLENT aussi pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom DE RICQLÈS

Comptoir de Valeurs Industrielles

BELGES & RUSSES

Fr. DE COOMAN

14, Rue Saint-Georges, ROUBAIX

8, Boulevard Gambetta, TOURCOING

Achat et vente de toutes les valeurs Françaises, Belges et étrangères. — Renseignements gratuits. — Paiement sans aucuns frais des coupons Français, Belges et étrangers. — Souscription sans frais à toutes les émissions. — Vérification gratuite des listes de tirage. — Ordres de Bourse. — Titres contre argent. — Argent contre titres.

Courtage : 1 fr. par mille sans autres frais

pour les opérations faites à Bruxelles

46677—47150

PILULES COLBERT

Stomachiques, Apéritives et Dépuratives

Souveraines contre la *Constipation*, la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.

3 FR. LA BOITE (60 PILULES)

Dr ... Paris.

47190

GUÉRISON DES HERNIES

Le docteur Bastin de Fontaine-l'Evêque (Belgique), le premier spécialiste herniaire, a fait à ce jour **2,200** cures radicales de **hernies**. Nouveau cas de guérison dans la région : Je soussigné, âgé de 42 ans, atteint d'une **hernie double** depuis 10 ans, certifie en avoir été guéri en 44 jours à l'Institut du Dr Bastin, à Fontaine-l'Evêque. Ma guérison est radicale, je ne porte plus bandage, je ne ressens plus rien.

Ed. DUTRIEUX, délégant à Tourcoing, 101, rue de Paris.

N. B. — Guérison **radicale** garantie **à vie**, suppression absolue de tout bandage.

Paiement après guérison. Aucun danger : le Docteur répond d'avance de toutes les opérations qu'il entreprend.

42295—45449

Racahout Delangrenier

ALIMENT COMPLET

léger, fortifiant, facilement assimilable

C'est l'aliment par excellence des enfants et de tous ceux qui ont besoin de fortifiants : mères pendant l'allaitement, anémiques, convalescents, vieillards.

Exiger la véritable marque : Delangrenier-Paris

47343

MARCHÉS A TERME

Cours du 5 Juin

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote précéd.	Cote du jour.	ANCIEN — Cote précéd.	Cote du jour.	ANVERS — Peignés Buenos-Ayres ALLEMAND B. — Cote précéd.	Cote du jour.	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote précéd.	Cote du jour.	LAINES BRUTES — ANVERS — Saint de La Plata TYPE C. — Cote précéd.	Cote du jour.	Le Havre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote précéd.	Cote du jour.
Juin	5.85	5.85	5.85	5.85	5.80	5 825	4.80	4.80	....	....	196.50	Voir les cours à la dernière heure.
Juillet	5.85	5.875	5.875	5.85	5.825	5.825	4.80	4.80	....	....	196.50	
Août	5.875	5.875	5.875	5.875	5.825	5.825	4.80	4 80	....	....	196.00	
Septembre	5.875	5.90	5.875	5.875	5.825	5.85	4.80	4.80	....	....	195.50	
Octobre	5.90	5.925	....	....	5.825	5 85	4.80	4.80	....	....	194 50	
Novembre	5.90	5.925	....	....	5.85	5.85	4.80	4.80	....	....	193.50	
Décembre	5 90	5.925	....	....	5.85	5.875	....	....	....	....	192.50	
Janvier	5.90	5.90	....	....	5.85	5.875	....	....	....	....	191.00	
Février	5.90	5.90	....	....	5.85	5.85	....	....	....	....	188 00	
Mars	5.90	5.90	....	....	5.85	5.85	....	....	....	....	188.00	
Avril	5.90	5.90	....	....	5.85	5.85	....	....	....	....	187.00	
Mai	....	5.90	....	....	....	....	....	....	....	....	....	

— Affaires traitées le 5 Juin —

COURANT				ANCIEN				ANVERS
.....	sur	Juin	à	.....	sur	Juin	à	—
.....	»	»	....	.....	»	»	....	Tendance : soutenue
.....	»	Juillet	....	.....	»	»	....	—
.....	»	»	....	.....	»	»	....	kilos
.....	»	Août	....	.....	»	»	....	Juin .....
.....	»	»	....	.....	»	Juillet	....	Juillet .....
5.000	»	Septembre	5.90	.....	»	Août	....	Août .....
.....	»	»	....	.....	»	Novembre	....	Septembre .....
10.000	»	Octobre	5.925	.....	»	»	....	Octobre .....
.....	»	»	....	.....	»	»	....	Novembre .....
.....	»	»	....	.....	»	»	....	Décembre 5.000
.....	»	Novembre	....	.....	»	Décembre	....	Janvier 20.000
.....	»	»	....	.....	»	Avril	....	Février .....
5.000	»	Décembre	5.925	.....	»	Mai	....	Mars .....
.....	»	»	....	.....	»	»	....	Avril 5.000
.....	»	»	....	.....	»	»	....	Mai .....
.....	»	»	....	.....	»	»	....	
5.000	»	Janvier	5.90	.....	»	»	....	TOTAL 30.000
.....	»	»	....	.....	»	»	....	
.....	»	»	....	.....	»	»	....	LEIPZIG
.....	»	Février	....	.....	»	»	....	—
.....	»	Mars	....	.....	»	»	....	Tendance : calme
.....	»	Mai	....	.....	»	»	....	—
25.000	»			.....				Total ..... kil.

Tendance : SOUTENUE — Total de la journée : 25,000 kilos.

FABRIQUE DE CHAUSSURES SUPERIEURES

sur mesure et confectionnées

BOUCAU-VEREECKE

5, Rue Pierre-Motte, ROUBAIX

Grand choix de souliers blancs, pour première Communion, Mariage, Luxe et Soirée

Chaussures tous Sports C